

Messieurs les présidents honoraires,  
Chères consœurs, chers confrères  
Madame l'adjointe au maire de Toulon,  
Chers collègues

En vous souhaitant la bienvenue, je déclare ouverte la séance de l'assemblée générale ordinaire et, avant de revenir sur l'année écoulée, permettez-moi de vous adresser tous mes meilleurs vœux pour celle qui commence et de vous remercier de votre présence, qui témoigne de l'attachement que vous portez à notre compagnie, j'allais dire à notre « entreprise » comme l'avait qualifiée, à juste titre, Jean-Yves Bry.

Je donnerai dans un instant la parole à notre secrétaire général qui présentera le rapport de situation de l'académie et d'activités, puis à notre trésorier qui vous fera part de l'état des finances. Toutefois, il est nécessaire, en ouverture, de vous faire partager certaines réflexions et d'esquisser quelques perspectives, dans la mesure où l'assemblée générale définit les orientations à donner à l'académie. Certains points seront développés par notre secrétaire général mais il me semble utile de les évoquer rapidement. Il s'agit du rôle de l'académie, des colloques à venir, du rayonnement de l'académie et de la participation à ses activités, quatre thématiques étroitement associées.

« À quoi servent les académies au XXI<sup>e</sup> siècle ? » La question, qui avait été posée en 2010 par le président Jean-Paul Meyrueis, conserve sa pertinence dix ans après. Si l'académie n'est pas vraiment un lieu de fabrication du savoir, elle participe à sa diffusion, à sa valorisation, à sa transmission, en veillant, à la diversité de ses composantes. Elle doit à la fois favoriser, éveiller et répondre à la curiosité, voire anticiper certains débats de société. La devise de l'académie du Var, que l'on aime à rappeler, est de « rassembler ce qui est éparé ». C'est une belle formule à condition de ne pas oublier précisément ce qui est éparé, ne pas perdre de vue la diversité des savoirs, des cultures ou des « talents », pour utiliser le terme des femmes et des hommes des Lumières. C'est ce qui fait sa richesse. Par essence l'académie est pluridisciplinaire, comme c'est devenu le mot d'ordre à l'université.

Un journaliste d'un grand quotidien national affirmait, il y a quelques mois déjà, que les sociétés savantes en général (plus de 3000), et les académies en particulier (une trentaine), étaient entrées dans « un nouvel âge d'or », mais en regrettant toutefois que celles-ci soient « recluses, vieillissantes et réservées aux hommes. » Si les académies veulent conquérir un nouveau public elles ne peuvent plus être des « clubs de notables » et ne doivent pas être repliées sur elles-mêmes mais ouvertes au tissu social et sur leur temps, sans perdre leur spécificité.

Les colloques organisés par l'académie et ouverts au public peuvent participer à cet objectif. Il est indispensable d'en maintenir la fréquence, d'être attentifs à leur régularité, voire à une certaine originalité de leurs thèmes. En novembre 2019 se déroulera, sous la conduite de Jacques Le Vot, un colloque intitulé « Sortir de la Grande Guerre. Toulon et sa

région, de 1918 à 1922 ». Ce colloque, qui a reçu la labellisation de la mission du Centenaire, se situe certes dans un cadre commémoratif mais tend à croiser des approches différentes.

Il est désormais nécessaire de programmer les prochains, ou tout au moins d'en arrêter les thématiques, afin de sensibiliser de possibles intervenants, de lancer des recherches et de constituer des équipes. L'an dernier le président Bernard Brisou avait suggéré, pour 2020, la tenue d'un colloque sur le massif de la Sainte-Baume. Cependant, la publication d'un ouvrage à l'occasion de la création du parc naturel régional de la Sainte-Baume (2018) a invité le conseil d'administration à différer la proposition. Différée et non annulée car tout n'a pas été écrit dans cet ouvrage qui contient néanmoins d'excellentes mises au point scientifiques (notamment dans le domaine de la botanique). Aussi, pour l'année 2020, un autre sujet a été accueilli favorablement par le conseil d'administration et placé sous la conduite du président Jean-Paul Meyrueis : « Toulon et sa rade, vues par les peintres » ; le titre est encore provisoire, mais l'approche résolument historique.

Pour les années futures, de 2021 à 2023, d'autres suggestions ont été faites, sans en avoir précisé l'ordre : « le Var et l'archéologie sous-marine », « le massif de la Sainte-Baume » (en croisant les regards sur le temps long) et « les sarrasins ou barbaresques dans le Var durant un millénaire (du VIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle) ». Il ne faut pas oublier la lourdeur des préparatifs de ces colloques, la disponibilité qu'ils exigent (réunions préparatoires, rédactions, répétitions) et donc la nécessité de commencer à les structurer au moins un an avant, sans perdre de vue l'approche pluridisciplinaire.

Peut-être faudra-t-il procéder, le moment venu, et en réponse à une demande formulée par plusieurs membres de l'académie, à un appel à communication, dont les modalités restent à préciser ? Les responsables des colloques, qui demeurent maîtres de la composition des équipes, pourraient recevoir des propositions, accompagnées de résumés circonstanciés. Je n'ignore pas que la procédure a déjà été expérimentée dans le passé sans donner satisfaction et suis conscient qu'elle peut provoquer des amertumes, et plus, dans le cas de propositions non retenues pour divers motifs (redondance, peu de renouvellement, recherches difficiles, propositions tardives...).

Ouverts au public et sur les disciplines, les colloques sont, avec les ouvrages qui en recueillent les actes au sein d'une collection de qualité, des éléments qui participent au rayonnement de l'académie. Rayonnement et ouverture ne signifient ni dispersion, ni perte d'identité et de mémoire. Ainsi, je me dois de signaler le colossal travail de recherche effectué par le président Bernard Brisou pour « éclairer et dépolvériser » l'histoire de l'académie au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Ce précieux travail, mené avec l'aide d'André Bérutti, est presque terminé, même s'il faudra songer, par la suite, à le prolonger au-delà du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous aurons l'occasion d'en reparler et de nous retrouver lors de son édition, dont la date n'a pas encore arrêtée.

L'académie a besoin, aujourd'hui plus qu'hier, d'inscrire son action dans la société englobante, de n'être ni « dans une tour d'ivoire », ni « dans une bulle ». Outre les colloques évoqués à l'instant, cette ouverture a pu et peut prendre plusieurs formes. En dehors des rencontres annuelles qui se situent dans le cadre de la CNA, des relations méritent d'être établies ou renforcées avec d'autres académies autour de projets bien définis. Ainsi en est-il de l'action engagée par Geneviève Nihoul et Claude Césari avec les académies de Marseille et de Nîmes. Le colloque tenu en 2017 à Nîmes, portant sur les échanges de toute nature entre les deux rives du bassin occidental de la Méditerranée, sera prolongé, peut-être à Tunis, dans

les années à venir. La réflexion est en cours avec une réunion de travail prévue à Marseille en mars prochain

Cette ouverture peut s'inscrire dans le cadre de conventions signées avec des structures extérieures, notamment sous la forme de proposition de conférences, que ce soit de façon régulière, comme c'est le cas avec les municipalités de Toulon et du Beausset (sous les responsabilités respectives de Jacques Kériguy et Gérard Delaforge), ou de manière plus conjoncturelle, comme ce fut le cas à La Valette-du-Var à l'occasion de la commémoration de la fin de la Grande Guerre.

Répondre à des invitations extérieures peut également favoriser la visibilité de notre compagnie, avec information et avis du conseil d'administration. Là également il peut s'agir d'invitation ponctuelle pour intervenir lors d'un colloque universitaire (comme celui dédié à Portalis et organisé par notre confrère Patrick Pénel, en novembre 2018) ou participer à une structure culturelle à l'instar du nouveau « Centre d'études et de recherche », mis en place par la municipalité de Sanary, en prolongeant le colloque qui fut organisé en 2015 sur les artistes exilés réfugiés à Sanary avant la seconde guerre mondiale.

Cette ouverture peut prendre également la forme d'interventions de correspondants extérieurs, y compris étrangers, qui ont été élus au sein de l'académie étant donné la qualité de leurs travaux et l'intérêt manifesté pour notre compagnie. Nous avons encore en mémoire la brillante communication de Klaus Herding, spécialiste internationalement reconnu de Pierre Puget et de son œuvre. Il serait bon de poursuivre dans cette voie avec des conférences offertes à un public élargi.

Cette visibilité et cette reconnaissance passent aussi par la participation de Monique Bourguet au Conseil de développement de TPM-Métropole, par la fréquente mise à jour du site par Philippe Deverre, par la base BibliAcad, récemment rafraîchie par Dominique Amann avec le concours de Robert Versailles, et par la présence de l'académie au Salon du Livre « Justice & Droit » (4<sup>e</sup> édition en mars)

Je cesse ici cet inventaire d'actions destinées à favoriser le rayonnement de l'académie, en sachant pertinemment que celui-ci ne peut que commencer par la participation des académiciennes et des académiciens aux travaux réguliers de l'académie : heures, commissions, séances mensuelles et privées. Car force est de reconnaître leur inégale fréquentation. Notre secrétaire général reviendra dans un instant sur les possibles motifs de ce fléchissement qui a été mis un temps sur le compte du déplacement des séances à la salle Bortolaso (quartier de La Rode). S'il est sans doute trop tôt pour le dire, le retour en centre ville après la rénovation de la salle Mozart, ne semble pas avoir inversé la tendance. Nous ne pouvons que regretter cette situation étant donné le travail accompli par les intervenants, sans omettre celui des présidents de commission qui doivent définir et harmoniser les séances. Je suis conscient qu'il n'est pas possible de suivre toutes les séances, mais une plus grande assiduité est souhaitable et souhaitée. En mentionnant « les devoirs et les droits des membres de l'Académie du Var » l'article 5 de nos statuts rappelle que les « membres concourent aux activités et travaux (...) avec une assiduité suffisante. » *Suffisante* : on mesure la sagesse et le pragmatisme du législateur. Faut-il imposer, comme d'aucuns le suggèrent, un nombre de présences ? Cela me paraît difficile. En revanche, il est absolument nécessaire que chacune et chacun soient conscients des enjeux que cela représente pour l'académie.

Ce fléchissement de la participation, que connaissent nombre de sociétés savantes et sur lequel reviendra le secrétaire général, conduit à évoquer une difficulté supplémentaire, à

savoir la distorsion qui résulte de la nécessité d'ouverture et de rajeunissement de notre compagnie par l'association de femmes et d'hommes encore en activité. Ce maintien dans la vie active participe au rayonnement de l'académie car les nouveaux-venus peuvent diffuser, dans leurs cercles professionnels, ce qui se fait à l'académie. Or, ces nouveaux-venus ne sont, étant donné leurs activités, pas toujours libres d'assister aux travaux et ne sauraient être « pénalisés »... Faut-il proposer ou inventer de nouvelles formes d'activités pour faire face à cette moindre fréquentation ?

Au terme de ce panorama, et dans la mesure où nous procéderons au renouvellement du conseil d'administration à la fin de l'assemblée générale, je voudrais remercier publiquement les consœurs et confrères du conseil d'administration sortant pour leur assiduité, leur courtoisie, la liberté d'échanges, avec une mention particulière aux membres du bureau à savoir Jean-Pierre Aubry, Patrick Buffe, André Fourès et Gérard Gachot. Par ailleurs, l'ensemble de ce conseil, dont je me fais le porte-parole, adresse ses remerciements, pour le travail accompli, à deux membres qui ont souhaité ne pas se représenter, à savoir, Rémi Monaque, qui a porté la responsabilité de la commission d'histoire, et Philippe Deverre, qui a eu la lourde charge de gérer le site de l'académie. Grand merci à eux deux.

Enfin, voilà un an, presque jour pour jour, que vous m'avez confié la présidence de l'académie. J'en soupçonnais la charge et j'en ai pris la mesure. Mais elle m'a été rendue moins lourde grâce à l'aide, au soutien, aux conseils, aux suggestions, aux critiques que vous avez pu exprimer en totale liberté, guidés par la bonne marche de notre entreprise. J'ajouterai que j'ai trouvé, à bord de notre vaisseau académique, une bienveillance semblable à celle accordée à Marius Pacha par les officiers du navire école *Cerbère* pour lesquels un « accent méridional prononcé » ne fut jamais objet de déconsidération.

Je n'en dis pas plus long, sachant avec Voltaire que « le secret d'ennuyer est de vouloir tout dire ». Merci.

*Gilbert Buti*